



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2014 de la criminalité dans le canton de Vaud

Lundi 23 mars 2015, la Police cantonale et la Police de Lausanne ont présenté le bilan de la criminalité dans le canton de Vaud et à Lausanne. Dans le canton de Vaud, les infractions au Code pénal ont diminué de 8% par rapport à 2013. L'opération STRADA a été lancée il y a 18 mois, menant à plus de 1400 condamnations, dont 1252 peines privatives de liberté. Afin de lutter contre l'augmentation du sentiment d'insécurité, le canton de Vaud mise sur la coordination de la chaîne pénale, la forte présence des policiers sur le terrain, les opérations communes, dont STRADA, et la prévention. A Lausanne, une baisse de 18% des infractions au code pénal a été constatée pour l'année 2014.

Lundi 23 mars 2015, à l'occasion d'une conférence de presse conjointe tenue au Mont-sur-Lausanne, la cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Béatrice Métraux, le directeur de la sécurité publique de Lausanne, Grégoire Junod, le procureur général du Canton de Vaud, Eric Cottier, le commandant de la Police cantonale vaudoise, Jacques Antenen, le commandant de la Police Municipale de Lausanne, le colonel Pierre-Alain Raémy, et Jean-Christophe De Mestral, membres du Conseil cantonal de sécurité (CCS), ont présenté le bilan 2014 en matière de criminalité dans le canton de Vaud et à Lausanne.

Infractions totales

On dénombre 89'769 infractions au droit fédéral (CP, LStup, LEtr) en 2014 (100'309 infractions en 2013). Les infractions au code pénal (CP) sont au nombre de 71'967, alors qu'elles étaient 78'537 en 2013, soit une diminution de 8%. 12'014 infractions (13,4% du total des infractions) relèvent de la loi sur les stupéfiants et 5620 infractions (6,3% du total) ont trait à la loi sur les étrangers. Pour le CP, les infractions contre le patrimoine représentent 71,3% avec 51'330 infr., celles contre la liberté 18,5% (13'302 infr), contre la vie et l'intégrité corporelle 4,1% (2982 infr.), 0,9% contre l'intégrité sexuelle (660 infr.) et 0,4% contre l'autorité publique (315 infr.). Lausanne connaît une baisse d'infractions au code pénal, au nombre de 22'211 cette année (27'245 en

2013), ce qui représente une diminution de 18%. Le nombre d'infractions au CP pour 1000 habitants est de 96 en moyenne cantonale (106,9‰ en 2013), alors qu'au niveau de la Confédération ce taux est de 64.6‰ (71.5‰ en 2013), pour la ville de Lausanne, le taux est de 167.3‰ (208.9 en 2103).

La conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS) et présidente du CCS, a salué la bonne collaboration qui unit l'ensemble des acteurs de la chaîne sécuritaire vaudoise. Elle s'est félicitée de la baisse des infractions au code pénal enregistrée pour la deuxième année consécutive, tout en soulignant que des efforts considérables devaient continuer à être menés, notamment dans le domaine de la lutte contre les cambriolages et les violences domestiques. Pour ce faire, elle souhaite poursuivre l'action sur les trois axes de la politique sécuritaire vaudoise que sont la coordination, la prévention et la répression.

Le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, constate une baisse des infractions au code pénal, qui s'inscrivent dans l'amélioration globale de la situation sécuritaire en Suisse. Cependant, au regard de la comparaison intercantonale, il apparaît que les efforts coordonnés devront être poursuivis, car la criminalité ne connaît ni frontière cantonale ni nationale. Des moyens opérationnels importants ainsi qu'une campagne cantonale de prévention ont permis de réduire les cas de cambriolages au crépuscule. Les efforts doivent être poursuivis afin de confirmer la baisse des cambriolages commis dans le canton depuis 2013. La création de la task force ARCS répond notamment à ce besoin.

Lausanne: baisse de 18% des infractions au code pénal en 2014

L'effort réalisé depuis deux ans par la Police de Lausanne afin d'augmenter la présence de patrouilles pédestres uniformées au centre-ville s'est élargi durant l'année 2014. Cet accroissement significatif de la visibilité policière a contribué à faire baisser les infractions au code pénal à Lausanne de 18% en 2014. Cette diminution s'inscrit dans la tendance favorable amorcée en 2013, également en matière d'infractions et de nuisances liées à la vie nocturne. Les atteintes au patrimoine ont chuté de 21% à Lausanne en 2014. Une baisse particulièrement importante a été observée dans le domaine des vols par effraction dans les véhicules (-60%), des vols à l'arraché (-33%), ainsi qu'en matière de vols à la tire et à l'astuce (-23%).

Des actions soutenues ont été menées afin d'agir contre les délits des opérations Héraclès et Strada. La collaboration étroite entre les policiers en uniforme et les inspecteurs de la Police judiciaire de Lausanne ont permis de conduire des interventions conjointes afin de lutter plus intensivement et efficacement contre les

délits et le trafic de stupéfiants. Les efforts portés afin de lutter contre le deal de rue ont permis d'augmenter le nombre de trafiquants dénoncés (536 cas, +12% en 2014, +42% sur les deux dernières années), ce qui a contribué à faire diminuer leur présence au centre-ville.

Entre les mois de mai et de décembre 2014, la nouvelle brigade des cambriolages de la Police judiciaire de Lausanne a interpellé 97 auteurs de vols par effraction et élucidé 276 cas de cambriolages. La lutte dans ce domaine restera une des priorités pour la police de Lausanne en 2015.

Bilan de l'opération STRADA

La conseillère d'Etat Béatrice Métraux a également livré un bilan de l'opération STRADA depuis son lancement en juillet 2013 jusqu'à fin 2014. Il en ressort une activité policière intense (prise en charge de 1674 prévenus, lors de 1219 événements), et un nombre de condamnations important (1408) qui ont entraîné près de 55'000 jours de détention provisoire. Cette opération basée sur un système de flagrant délit permettant d'infliger rapidement des sanctions à des auteurs d'infractions a porté ses fruits. Pour ces raisons, le Conseil d'Etat a décidé de pérenniser le dispositif STRADA et de maintenir les effectifs octroyés dans ce cadre. L'objectif poursuivi par le gouvernement est de renforcer l'effet dissuasif de la condamnation immédiate, tout en diminuant le sentiment d'impunité des délinquants. Par ailleurs, sans relâcher la lutte contre le trafic de stupéfiants, la pression sera accentuée sur les infractions contre le patrimoine.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mars 2015

DIS, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention & communication, Police cantonale, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91; Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication de la Police de Lausanne, 021 315 33 55 Dossier de presse à l'adresse www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/statistiques/2014/

[Dossier de presse](#)